

Département des Côtes d'Armor  
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION  
SEANCE DU MARDI 21 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 21 mars, à 18 h 00, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT) s'est assemblé, dûment convoqué, salle de la Grande Ourse à Saint-Agathon le Conseil d'Agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération sous la présidence de Mme Claudine GUILLOU.

**Etaient présents les conseillers d'agglomération suivants**

AUBRY Gwénaëlle (suppléante) ; BEGUIN Jean-Claude ; BERNARD Joseph ; BILLAUX Béatrice ; BURLOT Gilbert ; CARADEC-BOCHER Stéphanie ; CHAPPE Fanny ; CHEVALIER Hervé ; CLEC'H Vincent ; CONNAN Guy ; CONNAN Josette ; DOYEN Virginie ; CORBEL Samuel (suppléant) ; DUMAIL Michel ; ECHEVEST Yannick ; GAREL Pierre-Marie ; GAUTIER Guy ; GIUNTINI Jean-Pierre ; GOUAULT Jacky ; GOUDALLIER Benoît ; GUILLOU Claudine ; HERVE Gildas ; JOBIC Cyril ; KERHERVE Guy ; LE BARS Yannick ; LE BIANIC Yvon ; LE BLEVENNEC Gilbert ; LE CALVEZ Michel ; LE COTTON Anne ; LE CREFF Jacques ; LE FLOC'H Patrick ; LE FOLL Marie-Françoise ; LE GARIGNON Isabelle (suppléante) ; LE GOFF Philippe ; LE GOFF Yannick ; LE JANNE Claudie ; LE LAY Alexandra ; LE MARREC François ; LE MEUR Daniel (suppléant) ; LE MEUR Frédéric ; LE MOIGNE Yvon ; LE SAOUT Aurélie ; LE VAILLANT Gilbert ; LEYOUR Pascal ; LINTANF Joseph ; MOURET Patricia ; NAUDIN Christian ; PARISCOAT Dominique ; PARROT Marie-Christine ; PRIGENT Christian ; PRIGENT Marie-Yannick ; PUILLANDRE Elisabeth ; RANNOU Hervé ; RIOU Philippe ; ROLLAND Paul ; ROPERS Laure (suppléante) ; SALLIOU Pierre ; SAMSON-RAOUL Caroline ; SIMON Yvon ; TALOC Bruno ; VIBERT Richard.

**Conseillers d'agglomération - pouvoirs**

|                            |                    |
|----------------------------|--------------------|
| BOETE Cécile               | à CLEC'H Vincent   |
| BOUCHER Gaëlle             | à GOUAULT Jacky    |
| CADUDAL Véronique          | à RIOU Philippe    |
| GUILLOU Rémy               | à LE SAOUT Aurélie |
| KERAMBRUN-LE TALLEC Agathe | à VIBERT Richard   |
| LE GAOUYAT Samuel          | à CONNAN Josette   |
| PONTIS Florence            | à SALLIOU Pierre   |
| PRIGENT Jean-Yvon          | à ECHEVEST Yannick |
| RASLE-ROCHE Morgan         | à DUMAIL Michel    |
| ZIEGLER Evelyne            | à LE GOFF Philippe |

**Conseillers d'agglomération absents et excusés**

BOUILLENNEC Rachel ; BREZELLEC Marcel ; BUHE Thierry ; CHARLES Olivier ; HAGARD Elisabeth ; INDERBITZIN Laure-Line ; LARVOR Yannick ; LE FLOC'H Éric ; LE GALL Annie ; LE HOUEROU Annie ; LE MEAUX Vincent ; LOZAC'H Claude ; MANGOLD Jacques ; QUENET Michel ; SALOMON Claude ; SCOLAN Marie-Thérèse ; VAROQUIER Lydie.

**Nombre de conseillers en exercice : 88 Titulaires - 43 suppléants**

|              |    |
|--------------|----|
| Présents     | 61 |
| Procurations | 10 |
| Absents      | 17 |

Date d'envoi de la convocation

Mercredi 15 mars 2023

DEL2023-03-021

COMPTES ADMINISTRATIFS 2022  
BUDGET PRINCIPAL

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2121-31 et L.2313-1 et suivants, R2313-1 et suivants ;

**Vu** les budgets primitifs concernant l'exercice 2022 et ses décisions modificatives ;

**Vu** le compte de gestion présenté par le comptable public ;

**Vu** le rapport de présentation des comptes administratifs ;

**Considérant** que les résultats, globaux et par section, du projet de compte administratif pour l'exercice 2022 sont conformes à ceux figurant au compte de gestion établi par le comptable public.

**Conformément aux dispositions de l'article L.2121-14 du CGCT ;**

**Hors de la présence de Monsieur Vincent LE MEAUX, Président et sous la Présidence de Claudine GUILLOU, Vice-présidente, entendu le rapport et après en avoir débattu, le Conseil d'agglomération à l'unanimité décide :**

- De donner acte de la présentation faite des comptes administratifs ;
- De constater les identités de valeur du compte administratif avec le compte de gestion ;
- D'approuver le compte administratif du budget principal ;
- D'approuver la présentation des résultats suivants ;
- De constater un résultat comptable de clôture (fonctionnement) excédentaire à hauteur de **3.778.382,41 €** ;
- De constater un solde déficitaire de la section d'investissement de **2.709.475,78 €**.

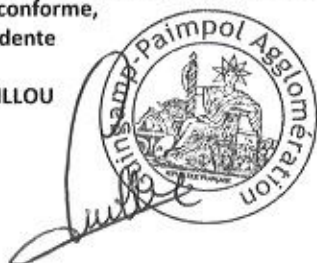
## Résultats du budget principal

|  | BUDGET PRINCIPAL |
|--|------------------|
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE 2022</b>           |                  |
| Solde de la section d'investissement         | -1 837 953,92 €  |
| Résultat net comptable de l'exercice         | 3 691 626,80 €   |
| <b>REPRISE DES RESULTATS REPORTES DE N-1</b> |                  |
| Solde de la section d'investissement         | -880 605,96 €    |
| Résultat net comptable de l'exercice         |                  |
| <b>TRANSFERTS ET INTEGRATIONS</b>            |                  |
| Solde de la section d'investissement         | -9 084,10 €      |
| Résultat net comptable de l'exercice         | 86 755,61 €      |
| <b>RESULTAT DE CLOTURE 2022</b>              |                  |
| Solde de la section d'investissement         | -2 709 475,78 €  |
| Résultat net comptable de l'exercice         | 3 778 382,41 €   |

Fait et délibéré, les lieu, jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,  
La Vice-présidente

Claudine GUILLOU



Le Secrétaire de séance,

Hervé RANNOU